

Paris,

07 JUIN 2018

Monsieur le Président,

Je souhaite que la France renforce sa capacité à attirer et à faire croiser les grands talents artistiques venant du monde entier, capacité qui a fait de Paris la capitale de l'innovation et de la modernité. Plusieurs conditions ont été réunies pour que cela advienne dans le passé : une reconnaissance intellectuelle déconnectée du marché, un accompagnement critique de regards d'experts, un soutien des institutions, voire un mécénat d'Etat, un milieu urbain ouvert et mobile, un public éduqué et curieux, des lieux de travail et des équipements alliant beauté et pragmatisme fonctionnel.

Je souhaite engager l'Etat, en collaboration avec les collectivités territoriales, pour que la France retrouve une place majeure comme source de reconnaissance et d'inspiration pour les artistes du monde entier, en travaillant dans un premier temps au soutien aux artistes par les résidences.

Actuellement, l'Etat soutient par le ministère de la culture plus de 500 résidences et allocations d'ateliers, pour plus de 7M€, en en plus de l'Académie de France à Rome (Villa Médicis), de l'Académie de France à Madrid (Casa de Velásquez, sous tutelle MESR), et de la Villa Kujuyama à Tokyo (sous tutelle du MEAE). L'offre de résidences soutenues par les collectivités territoriales et les fondations privées complètent ces résidences d'Etat.

Vous présidez les conseils d'administration de l'« Académie de France à Rome – Villa Médicis » et de l'établissement public de coopération culturelle appelé « Ateliers Médicis ». Je tiens à vous associer étroitement à la construction d'une politique publique de soutien aux artistes par les résidences, une politique d'ensemble permettant de définir la vocation de chaque résidence, son exigence et ses disciplines artistiques, ses besoins en équipement et ses liens avec le territoire qui l'entoure, le profil des artistes qui y sont soutenus et de l'accompagnement qui leur est réservé. Je souhaite que chaque résidence définisse et adapte sa contribution à la politique d'ensemble. Je tiens à ce que l'accès au système de soutien par les résidences soit transparent, diversifié, ouvert et enclin à la nécessaire prise de risque que l'Etat doit permettre en matière de création et de recherche artistiques.

Monsieur Thierry TUOT
Conseiller d'Etat
1 Place du Palais-Royal
75100 Paris cédex 01

La politique publique que je vous demande de nous aider à définir porte une ambition nationale, fondée sur quatre principes :

- Un système coordonné de concours, permettant la prise en compte de la diversité artistique mais aussi garant de la qualité de la sélection. Ce système doit permettre la sélection d'artistes français et internationaux d'excellence, attirés par des processus visibles, ouverts et transparents de sélection. L'Etat cordonnera l'orientation de l'artiste, une fois sélectionné, vers l'une ou l'autre des résidences, en fonction de son projet et des caractéristiques des résidences disponibles ;
- Une politique de résidences à l'international, souple et adaptable dans le temps, au-delà des trois résidences de Tokyo, Madrid et Rome sur le modèle de ce qui existait par le passé avec le programme « Villa Médicis hors les murs » ;
- Une coordination avec la politique des collectivités territoriales en la matière, ainsi qu'avec les résidences des fondations d'entreprise qui se sont beaucoup développées ces dernières années ;
- Une distinction entre les deux enjeux des résidences aujourd'hui mélangés : d'accompagner la jeune création dans ses premiers pas artistiques, d'un côté. De l'autre côté, à l'opposé, de permettre à des artistes confirmés de sortir de l'activité professionnelle et du marché pour des périodes de création désintéressée et déconnectée du marché. Les deux objectifs sont légitimes et distinctifs du rôle de l'Etat en la matière, mais chaque résidence ne peut pas les atteindre en même temps.

En lien avec le ministère de la culture, notamment le secrétariat général et la Direction générale de la création artistique, vous établirez une cartographie des résidences, publiques et privées, dépendantes de l'Etat et des collectivités, afin de partager un diagnostic complet de nos forces et de nos faiblesses en la matière. Vous définirez les objectifs généraux des résidences, les objectifs spécifiques assignés à chaque résidence, en fonction des disciplines artistiques qu'elle peut accueillir et de son éventuelle spécialité. Vous proposerez, dans ce cadre, un système national de sélection et d'orientation des artistes dans les différentes résidences soutenues, en proposant le cas échéant la réorientation, la création ou la suppression de résidences en fonction des objectifs stratégiques du soutien de l'Etat.

Au sein de cette politique d'ensemble, vous conduirez une étude spécifique sur la vocation de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis, qui pourrait devenir un élément emblématique et moteur du réseau des résidences. Vous analyserez ses trois missions de résidence, de programmation culturelle et d'entretien, d'étude et d'accès au patrimoine, et vous élaborerez des propositions d'évolution pour renforcer l'impact de l'établissement dans le contexte des institutions françaises à Rome.

Toujours dans ce cadre global, vous conduirez les consultations locales nécessaires pour formuler une proposition de programme de construction pérenne des Ateliers Médicis à Clichy-Montfermeil, sur l'emplacement libéré par la destruction de la Tour Utrillo et dans le cadre du budget qui peut lui être consacré par le ministère de la culture, en collaboration avec d'autres acteurs publics et privés. Cette proposition devra garantir l'ancrage local de l'équipement, tout en conférant une vocation d'établissement national à rayonnement international.

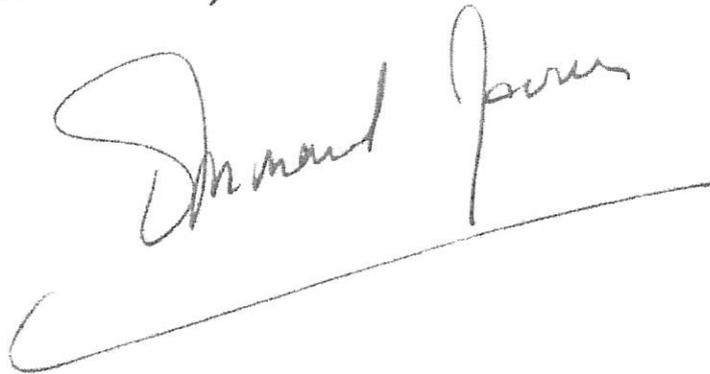
Vous remettrez les conclusions de votre travail avant le 10 septembre 2018, et, dans la semaine du 9 juillet, une première note intermédiaire devant notamment permettre de formuler des propositions concrètes sur le projet de Clichy-Montfermeil.

Vous vous appuyerez, pour mener ce travail, sur un groupe d'artistes et de personnalités culturelles que nous définirons d'un commun accord. Vous travaillerez en étroite collaboration avec la ministre de la culture et les services du ministère.

Je compte sur votre engagement et vous remercie très sincèrement du soutien que vous saurez apporter à notre ambition pour la France, pays d'accueil des artistes du monde entier.

*Merci pour votre engagement
et le projet d'implantation à nos yeux,
bien à vous,*

Emmanuel MACRON

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to read "Emmanuel Macron". The signature is written in a cursive, flowing style and is positioned below the typed name.